

La rue, on Partage



Bulletin d'information de l'association
N°94 octobre à décembre 2021.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Éditorial –

Donnons la juste place aux modes doux.

Pour réduire la part de l'automobile génératrice de bruit, de pollution et de gaz à effet de serre dans notre agglomération, il est nécessaire de donner plus de place aux modes doux et de diminuer l'espace consacré aux voitures.

Un piéton ou un cycliste n'émettent ni émission polluante, ni gaz à effet de serre, ils occupent beaucoup moins de place pour se déplacer et stationner, il y a donc intérêt à ce que le maximum d'automobilistes, quand c'est possible, deviennent des piétons ou des cyclistes dans l'intérêt de la collectivité et de l'environnement.

Pour inciter un automobiliste à aller vers les modes doux, il faut qu'ils soient attractifs, sécurisés, et qu'ils soient complétés par des transports collectifs confortables qui sont beaucoup moins polluants que les voitures par passager transporté.

Pour les piétons il faut réaliser **un réseau piéton à haut niveau de service** comme développé dans la Métropole de Strasbourg et repris dans de nombreuses autres villes : continuité entre quartiers, trottoirs dédiés uniquement aux piétons de 3 m minimum, résorption des coupures dans les traversées de rues, confort des piétons avec des lieux de pause, des arbres procurant de l'ombre etc. Il faut réaliser des « **Magistrales piétonnes** » comme le préconise le CEREMA.

Pour plus de détails télécharger la brochure descriptive :

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/favoriser-marche> .



À Lyon, la rue piétonne Victor Hugo a été réaménagée en 2020. Le revêtement du plateau piétonnier est continu à chaque intersection

M. Franceschi, Président de TVD



23 août 2021 triste journée

Ce jour là notre ami Jean-Paul Ricord nous a quittés. C'était un fervent défenseur du tramway passionné par ce mode de transport à Toulon, en France et partout dans le monde.

Jean Paul Ricord, membre de TVD depuis plus de 20 ans, administrateur de notre association œuvrait pour la réalisation d'un tramway à Toulon ; par ses connaissances techniques, économiques et historiques du sujet il était un précieux conseil pour TVD. Nous regrettons son enthousiasme, ses compétences et la finesse de son humour. Et sa compagnie va beaucoup nous manquer .

Maurice Franceschi

Toulon Var Déplacements, 24 rue Paul Lendrin chez « Café Culture », 83000 Toulon .

Courriel : tvdeplacements@gmail.com Tel : 06 18 16 31 27 - site : <https://toulon-var-deplacements.fr> p1

Brèves de Trottoir

Élargissement A 57 : côte en baisse !



Rappelons que ce chantier est prévu pour durer 4 ans et coûter 300 Millions € ! Alors qu'avant le début des travaux, l'opinion avait été apparemment sondée comme « très favorable », à l'épreuve des bouchons quotidiens les gens sont bien moins enthousiastes... (cf les rubriques récurrentes de VM « racontez-nous vos bouchons ») et l'utilité de ces travaux leur apparaît bien moins évidente.

« ...Le seul élargissement de l'A57 ne pouvant constituer une réponse unique et suffisante aux nouveaux enjeux de mobilité dans le secteur toulonnais... » disait lui même M. Nunez responsable du chantier.

Nocturnes du Réseau Mistral

Le service « nocturne » existe depuis quelques années pour 6 lignes de bus(1, 3, 18, 19, 39, 70, dernier départ 1h05) et 1 ligne de navette maritime (18 M dernier départ 0h15) desservant les 12 communes les jeudi vendredi et samedi. Nouveauté, on peut maintenant demander au chauffeur (pas encore au capitaine de bateau 😊) de descendre entre 2 arrêts. Voilà qui est bien. Pour l'instant on ne peut par contre pas demander de ...monter entre 2 arrêts.



Carburants renouvelables

A Montpellier(photo) depuis plus d'un an, des bus roulent au ...marc de raisin..., en fait ces résidus sont transformés en éthanol ! L'abus d'alcool dans ce cas est donc... recommandé !



A TPM, le PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) prévoyait de traiter les boues des stations d'épuration pour fabriquer du biogaz réinjectable dans le réseau gaz, et notamment alimenter les nouveaux bus à gaz : où en est-on ?

Maison de la mobilité de TPM

Il faut le dire, j'ai eu une réponse super rapide de la maison de la mobilité concernant le manque de nettoyage, débroussaillage de la piste cyclable "Coste Boyère" à La Garde (elle démarre à la fac face à Grand Var).

Comme quoi il arrive de se faire entendre....J'attends toujours la réponse sur les feux tricolores bas qui manquent de nettoyage.....Ca ne saurait tarder....espérons 😊

Avis aux adhérents, ne pas hésiter à remplir une fiche de réclamation ou de proposition.

Régine

Le Baromètre Cyclable 2021 est arrivé

Pourquoi répondre au Baromètre des villes cyclables ?

C'est l'occasion unique de vous exprimer sur la place qui est faite au vélo dans votre commune et celles que vous traversez (stationnement, cohabitation avec les autres usagers, infrastructures dédiées, etc...).

Ces données permettent des analyses fines pour tous les territoires qui sont transmises aux collectivités et aux responsables politiques, afin d'avoir un impact local positif mettant le vélo en avant comme solution d'avenir pour votre commune.



Il vous permet d'évaluer vos conditions de déplacement à vélo, et d'y mentionner les obstacles rencontrés pendant vos trajets.

C'est par ici **pour y répondre avant le 30 novembre:** <https://barometre.parlons-velo.fr>

NDLR : après ceux de 2017 et de 2019 , c'est donc le 3ème du nom.

En 2019, dans le Var ,Toulon et Six-fours avaient obtenu les « moins mauvaises appréciations », logique vu que ces 2 communes sont mieux dotées que les autres en équipements cyclables... Mais globalement, la Métropole est en retrait de la moyenne nationale, ce que confirme malheureusement l'objectif de « part modale vélo » du PDU 2015 2025 : 3 %, quand c'est 9 % qui sont visés au plan National Vélo

Alors, dans le Var et la Métropole ... plus qu'ailleurs encore participez au baromètre

Le vélo au quotidien

Les cyclistes seront je pense de mon avis, nous rencontrons régulièrement un certain nombre de difficultés, je vais vous en énumérer quelques exemples:

-manque de bandes cyclables sur les routes qui ont été requalifiées récemment : après la loi LAURE, les élus continuent-ils d'oublier (Loi LOM) que toute requalification doit s'accompagner d'aménagements cyclables ?

-voitures qui s'arrêtent sur les « sas » vélos* aux feux tricolores. J'avoue quand c'est possible, me positionner plus loin encore pour démarrer avant le flot des voitures mais allez faire comprendre que c'est pour ma sécurité....



- voitures qui vous "collent" en vous doublant! Pourtant depuis quelque temps, on devrait pourtant savoir ce que représente "1 mètre"....de distanciation.(c'est aussi la distance de sécurité lors du dépassement d'un cycliste)

-n'oublions pas le manque d'arceaux aux abords des magasins dans les zones industrielles. Et la question arrive : où vais-je attacher mon vélo?

Certains sont bons élèves comme les 2 « Décathlon », les abords de l'Avenue 83....c'est positif.

Il arrive aussi régulièrement de trouver des motos, des scooters garés sur des parkings "vélos".

-Faut-il encore parler des voitures garées sur les bandes cyclables ? Ah, c'est toujours "pour pas longtemps" me répondent tranquillement les chauffeurs. Et en attendant, je suis obligée de me déporter, risquant de me faire renverser par la voiture arrivant derrière moi.

Malgré l'énumération de toutes ces difficultés, je reste positive et trouve toujours bien plus agréable de me déplacer à vélo qu'en voiture, et notre planète qui souffre depuis trop longtemps, ne peut s'en porter que mieux, tout comme moi! Alors malgré ses embûches de tous les jours, vive la pratique du vélo!

**Sas vélo :au niveau des feux, bande qui sert aux cyclistes à se positionner devant les voitures*

Régine

Trottoirs et voies cyclables

Comme exemple, les 2 pistes cyclables qui relient le stade Mayol (donc le centre ville) et le Mourillon, 2 centres névralgiques de la ville distants d'environ 1 km, la bonne occasion de prendre un vélo.

Dans les 2 cas le choix a été fait d'amputer le trottoir pour ajouter la piste vélo. Coté Lycée Dumont d'Urville, les piétons ne conservent qu'une petite bande encombrée par le matériel urbain, et aux intercours les élèves envahissent la piste. Coté port, Avenue de l'infanterie de Marine, le trottoir est large, mais beaucoup marchent sur la piste cyclable par distraction, ce qui est logique, tant qu'on marche sur le trottoir on n'est pas supposé respecter un «code de la route»!.



Dans l'un et l'autre cas, piétons et cyclistes se disputent le même espace, alors dans les 2 cas nous avons des avenues en 2x2 voies, plus une bande de stationnement ce qui laisserai largement la place de créer une voie vélo en site propre ! En fait on a l'impression que dans ces 2 cas, on a certes créé des voies cyclables, mais au détriment des piétons et sans vouloir empiéter sur l'espace dédié aux voitures!

Denis

Enquête Mobilité sur le bassin des déplacements de la Métropole toulonnaise

Cette enquête vise à connaître les pratiques de mobilité et les parts des différents modes de transport dans les déplacements et mieux organiser la mobilité de demain sur la Métropole Toulonnaise et les communes limitrophes. Cette enquête s'effectue sur un échantillon représentatif du territoire (11500 personnes environ au total).

1°) Cette enquête est en retard car ce type d'enquête, normalisée, très sérieuse se renouvelle tous les dix ans. La précédente était publiée en 2008.

Votée en 2017, elle aurait avantageusement pu se dérouler en 2018-2019.. avant la COVID et les travaux sur l'A57. et avant l'évaluation à mi-parcours du PDU (plan des Déplacements Urbains) afin de le mettre à jour au mieux.

2°) Comme en 2008, le TCSP transport en commun en site propre décidé en 2005 est en retard. Cette fois-ci, ce n'est pas une modification de tracé mais la suspension en 2017 de l'enquête publique pour un TCSP de mode bus. Depuis lors, la Métropole aurait pu réaliser, après une rapide enquête publique, la première ligne d'est en ouest, de LA PAULINE à LA BEAUCAIRE, sans attendre, pour soulager les deux entrées de ville.

3°) Le PDU est en retard. Le réseau cyclable est très incomplet ou inexistant selon les secteurs, et les discontinuités restent trop nombreuses, comme par exemple les interruptions à un arrêt de bus laissant le cycliste soit à s'aventurer devant les voitures ou souvent à choisir le trottoir réservé aux piétons. Comment diminuer la part modale de la voiture quand d'importants parkings sont en construction dans la ville de Toulon ?

*En conséquence, nous sommes **tous en retard** car la voiture est envahissante. Les embouteillages causent des retards pour arriver au travail ou à un rendez-vous et imposent de partir plus tôt, de prévoir des marges de sécurité créant du stress.*

FR3 a fait un reportage le 29 septembre sur l'enquête mobilité en cours dans lequel TVD apparaît quinze secondes pour signifier en conclusion les retards accumulés.

Michel



Accidents de la route

Dernier bilan par la préfecture du Var

août : 121 blessés 4 morts : 2 automobilistes, un motard, un piéton ; juillet : 133 blessés, 9 morts : 4 automobilistes, 2 cyclistes, 2 motards, 1 scootériste ; juin : 151 blessés, 7 morts : 1 automobiliste, 3 motards, 1 scootériste, 2 piétons (une femme de 85 ans choc avec vélo) : elle est notée «responsable»!

Les piétons et vélos sont «non responsables» dans 4 cas sur 5, de même que cette pauvre femme percutée dans sa voiture à Toulon par un chauffard en fuite et notée aussi «responsable» par le site!!!

Il y a beaucoup moins de données qu'autrefois. En plus elles arrivent très en retard. Il n'y a plus le descriptif de chacun des accidents ; et dans le journal, on a peu d'information sur les circonstances et sur les suites (enquête, jugement...)

<http://www.var.gouv.fr/bilan-mensuel-2021-r2515.html>



Baromètre des villes marchables 2020 : les résultats

C'est une consultation publique menée du 7 décembre 2020 au 15 mars 2021 accessible à l'ensemble des Français.

Quel est le ressenti global des marcheurs ?
Au niveau NATIONAL c'est une note de D soit 9,2/20.



Rappel Le questionnaire explorait 5 thématiques :

- 1- Le ressenti du répondant sur son quotidien de piéton : facilité ou difficulté à se déplacer à pied, relations avec les autres usagers de la voie publique...
- 2- Le sentiment de sécurité quand il marche, décliné suivant les lieux et les publics
- 3- Le confort de marche : à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information. Sont-ils respectés par les usagers, les riverains, les autres usagers ?
- 4- Son avis sur l'importance donnée aux déplacements à pied par la commune
- 5- Son avis sur les aménagements et équipements destinés aux piétons et ses propositions pour améliorer le quotidien des marcheurs

Pour les 199 villes dans lesquelles un nombre de questionnaires complets supérieur à 40 a été enregistré, un score global a été calculé à partir des scores spécifiques. La note globale va de A+ à G (8 classes)

Pour le Var, seules les villes de Toulon et La Seyne ont pu être classées.

commune	Ressenti global	Sécurité	Confort	Effort ville	Aménagements	Classe
Toulon	8,87 /20	9,87 /20	8,20 /20	6,13 /20	10,17 /20	D
La Seyne	7,18 /20	7,57/20	6,07/20	4,47/20	7,29 /20	F

Concernant les propositions pour améliorer la situation, les répondants devaient choisir trois priorités dans une liste de 15 propositions. Les 8 premières demandes concernent :

- des cheminements piétons plus larges, bien entretenus et sécurisés (41%).
- la réservation aux piétons de l'usage des trottoirs (30%).
- une attente de verbalisation accrue du stationnement sur les passages piétons et les trottoirs (28%).
- la réduction de la vitesse en ville, pour la sécurité des piétons (27%).
- constituer un réseau complet de cheminements piétons dans la ville (25%).
- traiter les points noirs et les coupures urbaines (carrefours, traversées de voies qui obligent à de larges détours).. 24%
- rendre la marche plus agréable pour les piétons : banc de repos, toilettes, eau potable. 23%
- un environnement des cheminements piétons plus agréable : végétation, paysage.. 23%

Le dossier de presse : <http://www.pietons.org/file/medtool/webmedtool/pietool02/botm0311>

Pour les férus de statistiques :

<http://www.pietons.org/file/medtool/webmedtool/pietool02/botm0311/pdf00002.pdf>

Jean-Jacques

Plan de protection de l'Atmosphère

" Le préfet du Var organise une enquête publique sur le projet de plan de protection de l'atmosphère du Var révisé, , du 20 septembre au **29 octobre 2021** inclus. Le maître d'ouvrage de ce projet est la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur."

le dossier d'enquête publique est consultable sur le site Internet des services de l'État dans le Var :

<http://www.var.gouv.fr/projet-de-plan-de-protection-de-l-atmosphere-ppa-a10066.html>

Le public pourra formuler ses observations jusqu'au 29 octobre, à l'attention du président de la commission d'enquête, à l'adresse électronique suivante :

ppa83-epvar@administrations83.net

Ce qu'en pense TVD :

Nous sommes d'accord avec les remarques de l'autorité environnementale (Ae) :

« L'Ae souligne que la contribution à la réduction de la pollution reste limitée »

« Les autoroutes A50 et A57 constituent les principales sources de pollution sur l'ensemble du périmètre; aucune mesure n'est prévue les concernant »

«La part des émissions totales d'oxydes d'azote des transports passera de 70% à 69%, ce qui atteste des efforts limités sur la principale source des émissions d'oxydes d'azote.»

«L'action 5.1 prévoit seulement «l'étude et la mise en place» d'une zone à faibles émissions sur Toulon. L'absence de localisation précise des effets de la diminution des émissions sur la qualité de l'air dans les zones habitées ne permet pas de juger avec précision des incidences de cette mesure.»



TVD préconise de diminuer la part de l'automobile d'au moins 20 % et d'augmenter la part des modes doux et des transports en commun.

TVD demande que les points suivants soit mentionnés dans le PPA.

- Réduire les émissions polluantes et de CO2 provoquées par l'affluence et l'attente sur les parkings de centaines de voitures lors de l'embarquement des ferries au centre ville : équiper tous les parkings d'ombrières photovoltaïques, et une solution transitoire : transférer une partie des ferries à Brégaillon.

- Actuellement la majorité des bateaux-bus de la RMTT sont toujours au gasoil. Les moteurs restent en marche à quai pendant de nombreuses minutes entre 2 rotations. Nous demandons que l'ensemble de la flotte soit électrique ou à biogaz et qu'en attendant, à quai, les moteurs soient arrêtés.

- Densification et amélioration des transports en commun ; Deux lignes de site propre sont à créer (gain de temps et gain en émission de gaz à effet de serre).

- Depuis de nombreuses années TPM est la seule Métropole à ne pas avoir de TCSP alors que 2 lignes de TCSP étaient prévues depuis 2005, nous demandons que le TCSP soit inscrit dans le PPA. Les TCSP électriques ayant un niveau de pollution et d'émission de CO2 quasiment nul, il est nécessaire que soit inscrit dans le PPA ce mode de propulsion. La mise en place des voies de site propre continues doivent être explicitées, ainsi que le mode de traction et la capacité de transport des TCSP.

- Une ZFE doit être mise en place impérativement en 2022.

- Appliquer la loi qui fait obligation lors des réfections de chaussées de créer des itinéraires cyclables sécurisés.

- Pour l'amélioration des transports des usagers ;

 - la généralisation des pass multi-modaux (train+bus+parking+vélos) comme à Nice et Marseille ;

 - au moins 1000 vélos en libre service dans les rues avec une bonne visibilité et des démarches faciles pour les emprunter.

Maurice Franceschi